RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil d'administration de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup).

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2009-1641 du 24 décembre 2009 portant création de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup), notamment son article 6.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) :

1° Au titre des membres de droit :

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- le recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de l'agriculture :

- le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant.

- **2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

- Mme Florence AGOSTINO-ETCHETTO, directrice générale du pôle de compétitivité Lyon Biopole ;

- Mme Michèle BAUDOIN, présidente de la Fédération nationale ovine ;

- Mme Carole BURILLON, doyenne de la faculté de médecine à Lyon I ;

- Mme Séverine DARSONVILLE, membre du conseil d'administration du groupe coopératif Limagrain et présidente de Vegepolis Valley ;

- M. Jérôme FRASSON, vétérinaire libéral et administrateur du SNVEL, ancien élève ;

- M. Emmanuel HUGO, président du centre IRSTEA (INRAE Clermont AuRa à compter du 1er janvier 2020) ;

- M. Erick LELOUCHE, président Santé animale, Boehringer Ingelheim ;

- M. Alexandre MERIEUX, directeur général de Biomérieux ;

- Mme Elodie MONCHATRE-LEROY, directrice du laboratoire de la rage et de la faune sauvage de l'ANSES ;

- M. Jean-Yves PARISOT, président de Diana Naturals du groupe Symrise.

Article 2

La directrice générale de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 18 NOV. 2019

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche,

Philippe VINÇON